



Paris, le 14 octobre 2016

Nathalie Kosciusko-MorizetAncien Ministre
Députée

Présidente du Groupe les Républicains

Nos réf : NKM/PB/HC/235

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Au-delà des nombreux points qui demeurent très préoccupants parce que non ou mal traités dans le projet de tour Triangle, tels que l'absence de solution de transport en commun adaptée pour la desserte du bâtiment, la saturation probable du trafic automobile, le nombre de parkings nettement insuffisants, ou l'évaluation insuffisante de l'impact des vents, je tiens à attirer plus particulièrement votre attention sur les éléments suivants qui sont particulièrement problématiques et affecteront gravement l'environnement et la sécurité des parisiens .

1/ La consommation d'énergie.

Le pétitionnaire indique que la consommation énergétique d'ensemble de la tour ne dépassera pas 69KW hep/m/an, alors que le Plan Climat de Paris prévoit un maximum de 50KW hep/m/an pour les opérations neuves.

Comment justifier qu'après avoir adopté son Plan Climat la Ville de Paris exonère la Tour Triangle d'objectifs ambitieux pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique ? Dans ces conditions, peut-on encore laisser le porteur du projet le qualifier de « tour la plus écologique du monde » ?

2/L'impact des ombres portées par la Tour Triangle.

Il convient tout d'abord de préciser que lors de l'enquête publique de 2011, le commissaire enquêteur émettait déjà des réserves sur l'étude d'impact des ombres portées par la tour. Du fait de la construction de l'ensemble, une grande partie des immeubles situés boulevard Victor et Vallin sera dans l'ombre une partie de la journée, impactant de manière très négative la vie de nombreux parisiens.

Il apparait donc clairement que l'étude reste très incomplète car elle ne cible que les « bâtiments avoisinants » négligeant ainsi l'ensemble des lieux de vie, de passages et d'activités : la place piétonne, les cafés, restaurants et leurs terrasses, les arrêts de tramway, le futur jardin public et la rue de Vaugirard.

3/L'aspect prioritaire et très sensible du dossier de la Sécurité.

Il s'agit bien sûr de le replacer dans le contexte de l'état d'urgence lié aux menaces terroristes. À cet égard, la construction d'un tel immeuble qui accueillera pas moins de 5000/7000 personnes quotidiennes exige une sécurisation renforcée et stricte de l'ensemble des locaux ainsi que des parties attenantes.

Il serait pour le moins indispensable qu'un dispositif d'ampleur soit étudié afin de protéger dans des conditions opérationnelles optimales les riverains et les établissements commerciaux situés autour du site.

En outre, dans un contexte sécuritaire aussi tendu et aggravé par une menace terroriste constante, la proximité d'une telle tour avec l'hexagone Balard implique la prise en compte d'enjeux sécuritaires majeurs qui nécessite une analyse approfondie du risque terroriste en cours d'élaboration par les services du ministère de la Défense, saisis tardivement semble-t-il.

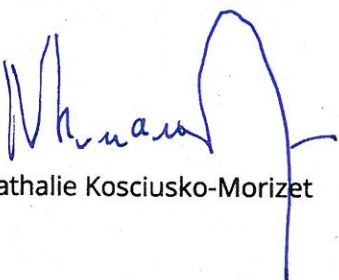
4/ Une information du public insuffisante

Enfin, il est regrettable de constater que les conditions d'organisation de l'enquête ne garantissent pas l'impartialité de la documentation mise à disposition du public. En effet, les plaquettes réalisées par le pétitionnaire et distribuées sur le lieu même de l'enquête publique comportent des inexactitudes et occultent des faits importants, par exemple le vote négatif au conseil de Paris sur le projet de tour lors de la séance du 17 novembre 2014.

En conclusion il convient de souligner que le développement inconsidéré de ce type d'opération déguisée en geste d'urbanisme soit disant innovant ne peut et ne doit se faire au détriment de la qualité de vie et de la sécurité des habitants du 15^{ème} arrondissement et des usagers parisiens et franciliens concernés par ce projet. Autant de raisons fondées qui me conduisent à travers cette contribution à vous faire part de l'opposition du groupe LR au conseil de Paris au projet de la Tour Triangle.

Je vous prie monsieur le Commissaire enquêteur de tenir compte des points soulevés et de les consigner dans le registre des requêtes.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.



Nathalie Kosciusko-Morizet

Monsieur Stanley GENESTE
Commissaire Enquêteur sur la Tour Triangle
Mairie du 15^{ème}
31, rue Péclet
75015 PARIS